

PARC DU MONT-ROYAL

PISTES DE SKI DE FOND • SENTIER DE RAQUETTE • SENTIERS DE MARCHÉ

ville.montreal.qc.ca/grandsparcs



En raison des travaux de plantations et d'abattage pour la lutte à l'Agrile du frêne, veuillez noter qu'il peut y avoir fermeture partielle ou complète d'une piste.

Pour connaître l'état du réseau des pistes, veuillez consulter le personnel d'accueil du parc situé au pavillon, au chalet et à la Maison Smith, composer le 514 280-8989 ou visiter le ville.montreal.qc.ca/grandsparcs

SERVICES ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR ACTIVITÉS SPORTIVES

LE PARC DU MONT-ROYAL EST OUVERT DE 6 h À 24 h

- Nul ne doit jeter des déchets, sauf dans les contenants prévus à cette fin.
- Les chiens doivent être en laisse. Le gardien d'un chien doit ramasser immédiatement les excréments de son chien.
- Il est interdit de circuler hors sentier, y compris en raquette.
- L'utilisation de motoneiges, de tricycles motorisés et de véhicules tout-terrain est interdite.
- Il est interdit de nourrir les animaux, de détruire leur gîte ou de les blesser.

● ENTRETIEN DES SENTIERS ET DE LA PATINOIRE RÉFRIGÉRÉE

De la mi-décembre au début mars *(selon les conditions climatiques)*

● CONDITIONS DE NEIGE ET DE GLISSE

En ligne dès la mi-décembre : ville.montreal.qc.ca/grandsparcs

Renseignements : 514 280-8989

● PISTES DE SKI DE FOND

- Skier uniquement dans les sentiers balisés en respectant le sens et la vocation indiquée. **ATTENTION !** il est interdit de marcher sur les pistes de ski de fond.
- Respecter la signalisation et les directives émises par le personnel.
- Ne s'engager dans une descente que lorsque le skieur qui précède est rendu au bas de la pente.
- Dégager la piste pour ne pas nuire aux autres skieurs lors d'un arrêt ou d'une chute.
- Dans les sentiers à double piste : **circulation lente**, garder la droite - **circulation rapide**, dépasser à gauche.
- La technique du pas de patin est permise uniquement aux endroits indiqués.
- Seuls les traîneaux approuvés par le personnel sont autorisés sur les pistes de ski de fond.
- Circuler avec un chien ou un autre animal domestique est interdit dans les pistes de ski de fond.
- L'équipement de plein air est permis au rez-de-chaussée du pavillon seulement mais préférablement, tout équipement de plein air doit demeurer à l'extérieur.

● LOCATION D'ÉQUIPEMENT (\$) patins, skis, raquettes



Comptoir des Amis de la montagne au pavillon du lac-aux-Castors

Dimanche au jeudi : 9 h à 21 h • Vendredi et samedi : 9 h à 22 h

● RESTAURATION

Café des Amis à la maison Smith

Café des Amis au pavillon du lac-aux-Castors

Café des Amis au chalet du Mont-Royal

● PATINOIRE RÉFRIGÉRÉE ET PATINOIRE POUR DÉBUTANT

Ouverture des patinoires :

Heures d'ouverture :

Dimanche au jeudi : 9 h à 21 h

Vendredi et samedi : 9 h à 22 h

Heures de surveillance :

Dimanche au jeudi : 9 h à 16 h

Vendredi et samedi : 9 h à 22 h

Heures d'entretien :

Mardi au vendredi : 11 h, 13 h, 15 h, 19 h • Samedi au lundi : 11 h, 13 h, 15 h, 17 h

- Il est interdit de porter des enfants dans ses bras ou dans un porte-bébé.
- Il est interdit de faire de la vitesse, des acrobaties, de se bousculer, de se poursuivre ou autre activité pouvant mettre en danger la sécurité des patineurs.



Autorisés à la patinoire pour débutants :

Supports pour patineurs, accompagnateur chaussé de bottes

● GLISSADE SUR CHAMBRE À AIR (\$)

De la mi-décembre au début mars *(selon les conditions d'enneigement)*

Billetterie :

Dimanche au lundi : 10 h à 18 h au kiosque au pied de la pente

● GLISSADE LIBRE

De la mi-décembre au début mars *(selon les conditions d'enneigement)*

Tous les jours, de 9 h au coucher du soleil

Consignes :

- Quittez le bas de la pente le plus rapidement possible.
- Utilisez les corridors prévus pour remonter.
- Accompagnez tout enfant de moins de 10 ans.
- Le port du casque est recommandé.



Sont autorisés :

Tapis glissants • Soucoupes • Traînes sauvages • Traîneaux • Trois skis